

Assistante de vie

Domaliance recrute des renforts pour la période estivale !

Dans le cadre de notre politique Diversité, nous étudions à compétences égales toutes candidatures dont celles de personnes en situation de handicap.

Notre réseau d'agences de services à la personne compte aujourd'hui plus de 200 agences de proximités réparties sur l'ensemble du territoire français, allemand et belge. Notre mission est de rendre le service HUMAIN et cela grâce à nos talents ! Vous souhaitez intégrer un groupe qui accorde de la confiance à ses collaborateurs, un réseau qui fonde son excellence sur la proximité - la réactivité et le professionnalisme ?

Venez rejoindre notre équipe cet été en tant qu'auxiliaire de vie sur le **secteur de Lyon et alentours**.

Vous représentez une véritable aide précieuse pour nos bénéficiaires notamment en entretenant leur cadre de vie mais surtout en assurant le maintien de leur autonomie, à leur domicile qui leur est cher.

C'est en toute autonomie que vous intervenez auprès de nos bénéficiaires, aux profils variés.

Vos plannings sont élaborés sur mesure et selon vos disponibilités.

Le profil de nos talents :

Vous êtes titulaire d'un diplôme d'auxiliaire de vie (type DEAVS ou titre professionnel d'ADVF) et/ou pouvez justifier d'une expérience de minimum trois ans dans le domaine (avec certificat de travail).

Vous préparez votre diplôme d'IDE.

Vous maîtrisez les règles d'hygiène et de sécurité, la gestion du lever et du coucher ainsi que les pratiques liées à la toilette.

Vous êtes autonome, responsable, doté-e d'une capacité d'adaptation et d'un bon relationnel.

Intégrez une équipe à votre écoute au sein d'un groupe dont les valeurs sont le respect, le bien être et la considération !

Rendre le service HUMAIN c'est grâce à vous ! N'hésitez plus, devenez notre prochain talent !

Vous n'avez **pas de diplôme**? Vous pouvez intervenir auprès de nos bénéficiaires pour l'entretien de leur domicile, leur tenir compagnie, leur faire des courses ou encore leur préparer leur repas. Et si le métier vous intéresse, nous pouvons même vous proposer une formation diplômante qui vous permettra d'obtenir le Titre Professionnel d'ADVF !

Vos droits :

- Prise en charge des frais de transport à hauteur de 50%
- CSE
- Mutuelle

Vos avantages :

- Tickets restaurants (7€) pris en charge à hauteur de 60% par l'employeur
- Indemnité mensuelle de 10€ pour l'utilisation de votre téléphone
- Assistante sociale dédiée
- 1% logement
- Primes de parrainage et/ou de cooptation de 150€
- Planning adapté à votre secteur, vos contraintes et disponibilités